



PRISE DE LICENCE SAISON 2027

Version du 28 août 2026

Vous trouverez toutes précisions/informations utiles sur le site de la Ligue régionale de Triathlon <https://www.competition-provence.com/licencies-et-non-licencies/>

Si la pratique du triathlon vous tente mais que vous n'êtes pas tout à fait sûr, une formule d'essai d'un mois vous est proposée.

Pour des raisons d'assurances, si vous n'avez jamais eu de licence de triathlon dans un club FFTRI ou essayer le triathlon dans un club sans valider une demande de licence, vous pouvez obtenir un PASS. Ce dernier vous permet de bénéficier d'un mois d'essai au sein du club TRIATHLON MANOSQUE tout en bénéficiant d'une couverture assurance en Responsabilité Civile. La validité de ce PASS et la couverture de l'assurance RC associée sont limités à l'entraînement et n'est accessible qu'une seule fois.

Si vous avez déjà eu une licence de triathlon ou déjà utiliser un PASS CLUB par le passé, le PASS ne vous est plus accessible, il faut donc faire la demande de renouvellement de licence ou de mutation.

Si vous remplissez les conditions ci-dessus

Prendre un PASS CLUB pour un essai d'un mois

- sur : <https://espacetri.fftri.com/>
- cliquer sur l'onglet Pass Club

Et remplir les renseignements demandés en sélectionnant dans le menu déroulant « Région »

PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

Puis dans le menu déroulant « choisir un club » **TRIATHLON MANOSQUE**

Le Club validera votre demande et vous pourrez accéder aux différents entraînements en étant assuré pendant un mois.

Vous êtes déjà licencié FFTRI, vous êtes directement décidé ou bien votre essai est concluant

Lien vers vidéo explicative : https://www.youtube.com/watch?v=l_luAMBxyzM&t=25s

Suivre la procédure indiquée ci-dessous pour prendre votre licence avant la fin de votre période d'essai pour celles et ceux qui ont signé un Pass et pour les autres aux dates de récupérations des dossiers qui vous seront communiquées.

1. Aller sur le site <https://espacetri.fftri.com/>

Club TRIATHLON MANOSQUE

Siège social : c/o Mme Sylvia LENOIR 75 ALLÉE DE L'ABBÉ FERAUD, 04100 MANOSQUE

Site Internet : www.competition-provence.com



2. Remplir le formulaire en ligne, bien renseigner l'ensemble des renseignements et coordonnées ainsi que le type de licence. Si vous êtes plusieurs personnes de la même famille merci de saisir toutes les demandes en même temps pour permettre le calcul par le secrétariat du club du montant à payer compte tenu des éventuelles réductions applicables.

Prise de licence avec paiement CB obligatoire ⁽¹⁾ avec 2 possibilités

a. En cas de paiement en une fois : A privilégier, merci

Le club ajustera votre cotisation club (éventuelles réductions) et validera. Vous pourrez réaliser le paiement. Vous serez licencié sans document à fournir

b. En cas de paiement échelonné

- **Licences Adultes** : la partie licence/assurance se fera par CB, la cotisation club pourra se faire en deux chèques de 72.50€ à remettre au club pour que celui-ci valide votre montant à régler par CB : Vous pourrez réaliser le paiement. Vous serez licencié sans document à fournir
- **Licences Jeunes** : Le montant licence/assurance/cotisation club sera divisé en 3 parts égales. Le premier paiement comprendra licence/assurance et une partie de la cotisation club se fera par CB. Les 2 paiements restants pourront se faire par chèques à remettre au club pour que celui-ci valide votre montant à régler par CB : Vous pourrez réaliser le paiement. Vous serez licencié sans document à fournir

La même procédure sera appliquée pour les « chèques sport ou vacances »

Le certificat médical a été remplacé par le FIS (Formulaire Info Santé). Le FIS est intégralement porté par l'EspaceTri, il s'agit simplement de 4 étapes (Alerte/Attention/Vigilance/Bonnes Pratiques) qui doivent être lues et validées lors de sa prise de licence.

Pour les mineurs : **Obligation de prendre une licence compétition**, ne pas oublier la fiche « engagements et autorisations diverses saison 2027 », ainsi que l'autorisation parentale pour les prélèvements antidopage invasif (ce formulaire est joint à la demande de licence).

Vous trouverez la fiche « engagements et autorisations diverses saison 2027 » sur le site internet du club <https://triathlon-manosque.com/> onglet club puis inscription

Ne pas oublier de joindre le règlement correspondant à votre demande de licence.

Il est obligatoire de choisir lors de la prise de licence sur le site de la FFTRI une assurance parmi un choix de trois niveaux de garantie.

Ce coût sera à ajouter au prix de la licence.

Pour des raisons d'assurance, il n'est pas possible de participer aux entraînements collectifs, même à l'essai, sans avoir fourni le dossier complet au club.

⁽¹⁾ Si vous ne possédez pas de CB merci de vous rapprocher d'un dirigeant pour votre prise de licence